



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 13 novembre 2024
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Mario Zanth, maire
Kyle Cyr, Conseiller quartier 1
Stephane Fournier, conseiller quartier 2
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 4
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller quartier 6
Trevor Stewart, conseiller quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Pierre Voisine, Directeur général
Monique Ouellet, greffière
Karine McCulloch, greffière adjointe

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5

1. Ouverture de la réunion

Le maire Mario Zanth ouvre la réunion à 18h45.

2. Reconnaissance de territoire

Le maire Mario Zanth fait la lecture de la déclaration de reconnaissance des territoires autochtones.

3. Moment de réflexion

Le conseiller Stewart fait la lecture du moment de réflexion.

4. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2024-110

Proposée par Diane Choinière
Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

6. Réunion à huis clos

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h47 et retournent dans la salle du conseil à 19h03.

RÉSOLUTION 2024-111

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée:

6.1 Procès-verbal de la réunion à huis clos du 9 octobre 2024

6.2 Ratification SCFP

ADOPTÉE

7. Résolution pour retourner en réunion ouverte

RÉSOLUTION 2024-112

Proposée par Kyle Cyr

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner en réunion régulière.

ADOPTÉE

8. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Mario Zanth informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel, toutefois, une résolution doit être envisagée :

RÉSOLUTION 2024-113

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Diane Choinière

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil approuve la ratification de la nouvelle entente collective 2024-2026 avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), sujet, à la ratification par le SCFP et ses membres.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le Conseil approuve que le Maire et l'Administration soient autorisés à participer dans une communication de presses conjointe.

ADOPTÉE

9. Annonces / Présentations spéciales

Le conseiller Fournier souligne l'effort du service d'incendie de Clarence-Rockland pour leur don à la Dystrophie musculaire.

Conseillère Choinière mentionne le marché de Noël qui aura lieu au Centre Communautaire de Bourget le dimanche 24 novembre de 9h à midi. Il y aura un brunch, kiosques et artisans sur place.

Conseiller Péladeau-Houle mentionne le marché de Noël qui aura lieu au Centre Ronald Lalonde à St-Pascal-Baylon ce samedi 16 novembre.

Conseiller Stewart mentionne le marché de Noël du Club de Golf de Hammond qui aura lieu le samedi 23 novembre.

9.1 Rapport du maire suite à la dernière réunion du conseil des CUPR

Lors de la réunion du Conseil des CUPR du 30 octobre, les Comtés ont présenté leur budget, avec une augmentation projetée de 4,66 %. Dans le cadre de ce budget, les Comtés ont présenté une diapositive contenant un tableau montrant clairement comment une liste de fonds est distribuée aux municipalités et comment ils affectent les contribuables de ces municipalités.

Le maire Mario Zanth présente un tableau montrant comment les fonds sont distribués entre les municipalités. Selon la proportion de la taxe, on constate que bien que Clarence-Rockland reçoive 566 546 \$ de ces fonds, ses contribuables paient en réalité plus de taxes, soit 711 415 \$. Ainsi, les contribuables de Clarence-Rockland soutiennent directement les routes et autres projets dans les municipalités de Prescott-Russell.

Bien que la trésorière des CUPR ait reconnu que ces programmes ne servent peut-être pas au mieux les intérêts de toutes les municipalités des CUPR, mes tentatives de les supprimer ont rencontré peu de soutien.

Suite à ma motion non soutenue, le Conseil des Comtés a adopté une motion visant à ajouter le financement PRAP, un autre programme, au Fonds de transfert pour les routes et à augmenter ce financement de 1 %. Cette décision signifie que les contribuables de Clarence-Rockland paieront encore davantage pour les projets d'autres municipalités.

Bien que je comprenne le rôle d'un gouvernement régional dans la prestation de services à toutes les municipalités, je ne pense pas qu'il soit juste de taxer les résidents de notre municipalité pour financer des activités dans d'autres, surtout s'ils n'ont pas le droit de décider de ces projets.

Alors, avec le soutien du Conseil, j'aimerais demander à l'administration :

- D'entreprene une révision légale de ces programmes de financement des CUPR sous l'angle de la gouvernance pour en déterminer la légalité.
- De réalise une étude pour explorer les options de gouvernance pour Clarence-Rockland, appuyée par un avis juridique décrivant le processus de changement possible. Cette étude devrait inclure une comparaison des services ainsi qu'une analyse détaillée du modèle financier, en particulier sur la manière dont les taxes ont été allouées par municipalité au cours des 10 dernières années.
- De mette en œuvre une stratégie de communication pour informer les résidents de Clarence-Rockland sur la répartition de leurs impôts, tant au niveau local que dans les autres municipalités.

Il s'agit d'informations essentielles, surtout dans le contexte de pressions budgétaires accrues.

Conseiller Cardarelli demande de pouvoir s'abstenir de voter, dû à son emploi.

Les cinq membres du conseil présents vote en faveur de la directive à être donnée à l'administration.

RECOMMANDATION

Que l'administration soit mandaté :

- D'entreprene une révision légale de ces programmes de financement des CUPR sous l'angle de la gouvernance pour en déterminer la légalité.

- De réalise une étude pour explorer les options de gouvernance pour Clarence-Rockland, appuyée par un avis juridique décrivant le processus de changement possible. Cette étude devrait inclure une comparaison des services ainsi qu'une analyse détaillée du modèle financier, en particulier sur la manière dont les taxes ont été allouées par municipalité au cours des 10 dernières années.
- De mette en œuvre une stratégie de communication pour informer les résidents de Clarence-Rockland sur la répartition de leurs impôts, tant au niveau local que dans les autres municipalités.

10. Items du Comité plénier

10.1 Délégations/Présentations

a. Marc-André Périard des CUPR sur les services paramédic

Marc-André Périard explique que des changements ont été apportés aux services paramédicaux au cours des dernières années et qu'il souhaitait donc faire le point sur la situation et donner l'occasion de poser des questions.

Suivant des questions, Marc-André Périard précise que les services offerts par les paramédics ne remplacent pas les services de CCAC, mais couvre plutôt le manque, dû au manque de personnel.

10.2 Pétitions et correspondance

Aucune

10.3 Avis de motion

a. Avis de motion présenté par le Maire Zanth et appuyer par le conseiller Fournier pour modifier la politique du programme de subvention municipal, afin de retirer le programme 3 : Événements significatifs

Le maire Mario Zanth cède la présidence à la conseillère Diane Choinière pour la présentation de sa motion de membre, en remplacement d'André Lalonde.

Le maire précise que le but n'est pas d'annuler les évènements. Le but est de rendre le processus équitable pour tous. Tous les organismes devraient passer par le même processus pour obtenir des subventions de la Cité. Ils devraient tous avoir à soumettre un rapport financier.

Conseiller Stewart propose de modifier le programme de subvention municipal, afin de retirer certains critères tel que le maximum de 3 ans pour une même activité et que les activités doivent être différentes, afin que les carnivals ne soient pas désavantagés.

Conseiller Cardarelli propose de garder le programme 3 : évènement signatures, mais de modifier celui-ci, afin d'exiger que les évènements de ce programme soumettent un rapport financier également.

Le maire Mario Zanth retourne à son siège.

Le maire avise le publique le conseil prendra une pause de 5 minutes. 20h19 à 20h25

10.4 Rapports des comités/services

a. Rapport et présentation sur le plan stratégique du Musée Clarence-Rockland

Presentation by Kathleen Brown from Lord Cultural Resources

Suivant des questions sur les prochaines étapes, Martin Irwin explique qu'ils examineront les options du cadre gouvernemental au début de l'année prochaine. Ils rencontreront des partenaires potentiels et reviendront au conseil.

Proposée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Appuyée par Stephane Fournier

ATTENDU QUE le plan stratégique proposé du musée de Clarence-Rockland définit les enjeux clés et comprend des objectifs stratégiques et des orientations recommandées pour les cinq prochaines années ;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le comité plénier recommande au conseil d'approuver le plan stratégique du musée de Clarence-Rockland, tel que présenté dans le rapport PROG2024-003.

ADOPTÉE

b. Plan de gestion des actifs non essentiels

Suite à des questions, Frédéric Desnoyers mentionne que la politique de réserve a été mise à jour pour inclure l'inflation sur la réserve, au montant de 1,5% par année, tel que recommandé par le consultant. Pour la réserve des chemins, le règlement prévoit 1% du budget, mais la réalité est que le besoin est supérieur à 1%. Il est donc suggéré d'ajouter l'inflation à ce montant, pour un pourcentage de 2,5 % par an.

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Stephane Fournier

QUE le Comité plénier recommande :

QUE le conseil approuve le plan de gestion des actifs non essentiels de la Cité, tel que joint au rapport FIN2024-37 ; et

QU'un montant supplémentaire de 1,5% de l'augmentation du taux d'imposition dans les années 2025 et au-delà soit ajouté pour augmenter les contributions aux réserves pour les actifs non essentiels ; et

QUE le conseil approuve la politique révisée de réserves et fonds de réserves, tel que joint au rapport FIN2024-37.

11. Rapport du comité plénier

Le maire Zanth explique que les items discutés en comité plénier seront considérés lors de la prochaine réunion régulière du conseil.

12. Items des membres du Conseil

12.1 Résolution présentée par le conseiller Cardarelli et appuyée par le conseiller Grimard pour demander à l'administration d'examiner et de faire rapport sur l'ajout de bancs et de poubelles sur nos routes collectrices urbaines.

Suivant des questions, conseiller Cardarelli précise que la motion s'applique au futur développement, mais également pour les secteurs où il n'y en a pas présentement.

RÉSOLUTION 2024-114

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Stéphane Fournier

ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland a connu une croissance rapide et qu'il est essentiel que notre infrastructure publique reflète les besoins de tous les résidents;

ATTENDU QUE les lignes directrices de conception et les normes d'ingénierie actuelles pour les routes collectrices n'identifient pas les possibilités d'installer des bancs et des poubelles;

ATTENDU QUE cela permettra d'améliorer l'accessibilité, de promouvoir la propreté, d'encourager une communauté saine et de s'adapter à l'évolution démographique de notre ville;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'administration étudie les lignes directrices de conception et les normes d'ingénierie recommandées pour nos routes

collectrices urbaines, dans le but d'y ajouter des bancs et des poubelles, et qu'elle en fasse rapport au conseil;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'administration prenne en compte l'entretien à long terme et les implications budgétaires de ces ajouts, en veillant à ce qu'ils soient gérés de manière durable.

ADOPTÉE

12.2 Résolution présentée par le conseiller Fournier et appuyée par le conseiller Cardarelli visant à réviser le règlement sur les feux d'artifice, en mettant l'accent sur la modernisation de la vente de feux d'artifice dans la ville.

RÉSOLUTION 2024-115

Proposée par Stephane Fournier

Appuyée par Samuel Cardarelli

ATTENDU QUE le règlement municipal concernant la vente de feux d'artifice n'a pas été révisé depuis le 24 mai 2022 ;

ATTENDU QUE le règlement municipal actuel limite la vente de feux d'artifice aux sept jours ouvrables précédant immédiatement la fête de la reine Victoria, la Saint-Jean-Baptiste, la fête du Canada et le jour de l'An ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration de réviser le règlement sur les feux d'artifice, en se concentrant spécifiquement sur la modernisation de la vente de feux d'artifice dans la ville.

ADOPTÉE

12.3 Résolution présentée par le maire Zanth et appuyée par le conseiller Cyr pour demander au conseil de s'engager à allouer une subvention de \$11,842 à l'Expo Clarence-Rockland dans son budget 2025.

Le maire Mario Zanth propose de reporter cette motion à lundi, lors de la réunion sur le budget.

RÉSOLUTION 2024-116

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Kyle Cyr

ATTENDU QUE l'Expo Clarence-Rockland en est à plusieurs mois de planification ; et

ATTENDU QUE l'Expo Clarence-Rockland aura lieu en avril 2025 ; et

ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland a alloué 11 842 \$ à l'Expo Clarence-Rockland dans son budget 2024 ;

ATTENDU QUE l'Expo Clarence-Rockland a demandé à la Cité de Clarence-Rockland un montant financier de 11 842 \$ et une contribution en nature incluant l'accès à l'aréna, sans frais pour le jeudi avant l'événement et le lundi matin après l'événement, deux employés de soutien, des tables rondes, des chaises, des poubelles et une scène, pour leur événement de 2025 ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil s'engage à allouer une subvention de 11 842 \$ à l'Expo Clarence-Rockland dans son budget de 2025; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le conseil s'engage à allouer une contribution en nature incluant l'accès à l'aréna, sans frais pour le jeudi avant l'événement et le lundi matin après l'événement, deux employés de soutien, des tables rondes, des chaises, des poubelles et une scène, pour leur événement de 2025.

DIFFÉRÉE

12.4 Résolution présentée par le conseiller Trevor Stewart et appuyée par le conseiller Simon-Olivier Péladeau-Houle pour demander un rapport à l'administration sur le Centre Alphonse Carrière

RÉSOLUTION 2024-117

Proposée par Trevor Stewart

Appuyée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

ATTENDU QUE Hammond est une communauté en pleine croissance et prospère qui compte des dizaines de groupes et d'événements actifs chaque année; et

ATTENDU QUE la plupart de ces événements ont lieu dans le centre communautaire de Hammond, le Centre Alphonse Carrière; et

ATTENDU QUE l'évaluation de l'état des bâtiments de 2024 a permis d'identifier les besoins critiques du centre communautaire, mais que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour optimiser le centre en fonction des besoins croissants de la communauté.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration à préparer un rapport sur les besoins et les coûts des rénovations requis pour optimiser le centre communautaire Alphonse-Carrière à Hammond, afin que ces coûts pour les plans et devis, soient considérés au budget 2025.”

ADOPTÉE

13. Items par consentement

RÉSOLUTION 2024-118

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 13 novembre 2024, soient adoptés :

13.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 9 octobre 2024

13.2 Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

a. Réunion du conseil d'administration de la Bibliothèque Publique de Clarence-Rockland du 18 juin 2024

b. Réunions du comité d'aménagement du 29 mai, 31 juillet et 28 août 2024

13.3 Réception des bulletins de correspondance hebdomadaire d'octobre 2024

13.4 Les recommandations suivantes du comité plénier du 9 octobre 2024 :

a. Résolution à l'appui de la campagne « Résoudre la crise »

c. Résolution pour confirmer un Status Quo au niveau de la structure du comité d'aménagement et du comité de dérogation

d. Résolution pour approuver le calendrier des réunions du Conseil 2025

e. Résolution pour approuver la politique no. TP2024-001, visant à établir les lignes directrices pour le contrôle hivernal

13.5 Résolution pour approuver les salaires payés du 15 septembre au 26 octobre 2024

13.6 Résolution pour approuver les comptes payés du 1er octobre au 3 novembre 2024

13.7 Résolution pour adopter les réductions de taxes en vertu des articles 357-358 de la loi sur les municipalités

13.8 Réception du rapport FIN2024-44 sur le budget opérationnel pour la période se terminant le 30 septembre 2024

13.10 Résolution pour approuver la politique de santé et sécurité

13.11 Résolution pour approuver le programme d'engagement senior en santé et sécurité au travail

13.12 Résolution reconnaissant que la Conservation de la Nation Sud fait une demande de financement pour la plantation d'arbres, en partenariat avec la Cité de Clarence-Rockland

ADOPTÉE

Texte des résolutions adoptées par consentement dans le cadre de la résolution 2024-118 :

13.1 *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil du 9 octobre 2024 soit adopté.*

13.2a. *QU'IL SOIT RESOLU QUE le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Clarence-Rockland du 18 juin 2024, soit reçu.*

13.2b. *QU'IL SOIT RESOLU QUE les procès-verbaux des réunions du comité d'aménagement du 29 mai, 31 juillet et 28 août 2024, soient reçus.*

13.3 *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les bulletins de correspondance no. 2024-89- 2024-90, 2024-91 and 2024-92, soient reçus et déposés en filière.*

13.4a. *ATTENDU QU'une crise humanitaire se déroule dans les rues de nos villes, grandes et petites, urbaines et rurales, à travers l'Ontario ; et*

ATTENDU QUE la crise de l'itinérance, de la santé mentale et de la toxicomanie continue de s'aggraver ; et

ATTENDU QUE la province a fourni des fonds et du soutien supplémentaires, mais que ceux-ci ne permettent pas de répondre adéquatement à la crise croissante et à l'impact financier et social sur les municipalités et les régions de la province ; et

ATTENDU QUE les municipalités et les régions s'engagent et travaillent avec des partenaires communautaires pour mettre en place des solutions spécifiques à la communauté afin de faire face à cette crise, mais que les municipalités et les régions n'ont pas l'expertise, la capacité ou les ressources nécessaires pour faire face seule à ces problèmes de plus en plus complexes en matière de soins de santé et de logement ; et

ATTENDU QU'il s'agit avant tout d'une question de santé qui relève de la compétence provinciale et que les municipalités et les régions ne devraient pas utiliser l'impôt foncier pour financer ces programmes ; et

ATTENDU QU'il n'y a pas de responsable provincial chargé de cette crise, ce qui entraîne des questions sans réponse qui s'étendent sur plus d'une douzaine de ministères, et un manque de soutien pour gérer les besoins croissants des personnes sans-abris ;

EN CONSÉQUENCE, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland appuie par la présente la campagne SolvetheCrisis.ca et demande aux gouvernements provincial et fédéral de s'engager à prendre des mesures immédiates pour résoudre la crise humanitaire à laquelle l'Ontario fait face alors que le nombre d'individus sans-abris et de personnes souffrant de problème de santé mentale et de toxicomanie augmente de façon exponentielle ; et

QUE la province fasse officiellement de l'itinérance une priorité en matière de santé et nomme un ministre et un ministère responsables, dotés du financement et des pouvoirs appropriés, en tant que point de contact unique pour répondre à l'ensemble des besoins en matière de logement, de santé mentale, de toxicomanie et d'aide globale ; et

QUE le gouvernement provincial crée un groupe de travail composé de représentants de tous les secteurs, y compris les municipalités, les régions, les soins de santé, les premiers intervenants, les services communautaires, le monde des affaires et l'industrie du tourisme, afin d'élaborer un plan d'action « fait en Ontario » ; et

QUE ce groupe de travail provincial examine les programmes actuels élaborés par les municipalités, les régions et les partenaires communautaires qui ont fait leurs preuves dans nos communautés, afin de s'assurer que des solutions peuvent être mises en œuvre rapidement et efficacement pour s'attaquer à cette crise ; et

QUE le gouvernement fédéral participe à ces discussions ; et

QUE les deux paliers de gouvernement fournissent un financement adéquat, suffisant et durable pour s'assurer que les municipalités disposent des outils et des ressources nécessaires pour soutenir les personnes souffrant de santé mentale et de toxicomanie, y compris les personnes sans-abris et les personnes appartenant à des populations vulnérables qui peuvent être touchées de manière disproportionnée ; et

QUE le Conseil demande aux résidents de Clarence-Rockland de se joindre à l'appel au soutien des gouvernements provincial et fédéral en visitant le site SolveTheCrisis.ca et en manifestant leur soutien ; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QU'une copie de cette motion soit envoyée à :

- *Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada*
- *L'honorable Sean Fraser, ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada*
- *L'honorable Doug Ford, premier ministre de l'Ontario*
- *L'honorable Sylvia Jones, vice-première ministre et ministre de la Santé*
- *L'honorable Paul Calandra, ministre des Affaires municipales et du Logement*
- *L'honorable Michael Parsa, ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires*
- *L'honorable Michael Tibollo, ministre associé délégué à la Santé mentale et à la Lutte contre les dépendances*
- *Députés locaux*
- *Députés provinciaux locaux et*
- *Maires des grandes villes de l'Ontario*

13.4c. *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE suite à la réception du rapport CLERK2024-12, la structure du comité d'aménagement et du comité de dérogation demeure Status Quo.*

13.4d. *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le calendrier des réunions de 2025, tel que proposé dans le rapport no CLERK2024-11, soit approuvé.*

13.4e. *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la politique TP2024-001, visant à établir les lignes directrices pour le contrôle hivernal, soit approuvée; et*
QUE la politique INF2016-11, soit abrogée.

13.5 *QU'IL SOIT RÉSOLU que les salaires payés pour la période du 15 septembre 2024, au 26 octobre 2024, au montant brut de 1 679 266,51 \$, et montant net de 1 176 653,19 \$, soient adoptés tel que recommandé.*

- 13.6** *QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payés pour la période du 1er octobre 2024, au 3 novembre 2024, au montant de 4 496 993,30 \$ soient adoptés tel que recommandé.*
- 13.7** *QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte les réductions de taxes au montant de 1 024,81 \$, étant la part de la Cité de Clarence-Rockland, en vertu des sections 357 & 358 de la Loi sur les municipalités, contre les propriétés foncières décrites dans la cédule « A » du rapport numéro FIN2024-041.*
- 13.8** *QUE le rapport no. FIN2024-44, étant le rapport financier sur le budget opérationnel pour la période se terminant le 30 septembre 2024, soit reçu à titre d'information.*
- 13.10** *ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland doit réviser sa politique de santé et sécurité annuellement;*
- QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Politique de santé et de sécurité jointe au rapport no PRO2024-002 soit approuvée.*
- 13.11** *ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland a complété un audit de santé et de sécurité de l'Association de santé et de sécurité des services publics.*
- QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Programme d'engagement senior en santé et sécurité au travail, joint au rapport n° PRO2024-001, soit approuvé.*
- 13.12** *ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland a connu des événements météorologiques extrêmes et que des espèces envahissantes, comme l'agrile du frêne, ont grandement réduit le couvert forestier dans l'Est de l'Ontario ; et*
- ATTENDU QUE la Conservation de la Nation Sud entreprend un partenariat municipal de plantation d'arbres ;*
- QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil reconnaît que la Conservation de la Nation Sud a fait une demande de financement dans le cadre de l'initiative « Growing Canada's Community Canopies » de la Fédération canadienne des municipalités pour un projet de plantation d'arbre au niveau de la municipalité, en partenariat avec la Cité de Clarence-Rockland ; et*
- QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le conseil reconnaît que la contribution à vie de l'initiative « Growing Canada's Community Canopies » de la Fédération canadienne des municipalités ne dépassera pas 10 millions de dollars pour la plantation d'arbres dans notre municipalité, y compris une contribution maximale de 1 million de dollars pour les coûts des activités d'infrastructure, et que si le projet est approuvé, il sera compté dans cette limite.*

13.4b Résolution pour accorder la demande soumise par Summer Spirits Festival pour annuler la facture no.10073749 émise selon l'entente de partenariat pour le Festival Clarence-Rockland

Des arguments sont donnés par les membres du conseil, concernant l'annulation de la facture :

Pour:

- Nous voulons encourager les organisations à investir dans la municipalité et créer de nouveaux événements pour les résidents.
- Les items facturés ont été requis par la Cité pour leur programmation. L'organisation n'a pas pu choisir ce dont ils avaient besoin, mais ont été imposer ce qui avait déjà été requis par la Cité.
- La municipalité aurait encouru ses frais, s'il n'y avait pas eux de partenaire pour l'événement.

Contre:

- Une clause dans l'entente prévoyait que l'organisation soit responsable du déficit, s'il y en avait un.
- Le conseil ne veut pas créer de précédent.

RÉSOLUTION 2024-119

Proposée par Stephane Fournier

Appuyée par Trevor Stewart

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve la nouvelle politique d'utilisation d'IA pour l'utilisations des technologies d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatisé dans le milieu du travail, tel que recommandé au rapport CORP2024-12.

ADOPTÉE

13.9 Résolution pour approuver la politique sur utilisation de l'intelligence artificielle

RÉSOLUTION 2024-120

Proposée par Trevor Stewart

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil approuve la nouvelle politique d'utilisation d'IA pour l'utilisations des technologies d'intelligence artificielle et

d'apprentissage automatisé dans le milieu du travail, tel que recommandé au rapport CORP2024-12.

ADOPTÉE

14. Rapports des Comités/Services

Aucun

15. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2024-121

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Stephane Fournier

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements suivants soient adoptés :

15.1 2024-104 visant à nommer Shade Group Inc. pour préparer une mise à jour du rapport d'ingénieur pour le Drain municipal Philion

15.2 2024-105 visant à abroger le règlement 2016-108 : Octroyer des licences, réglementer et régir les propriétaires et les chauffeurs de taxis

15.3 2024-106 visant à autoriser la signature d'un protocole d'entente avec le club de motoneige de l'est Ontario

15.4 2024-107 visant à abroger le règlement 2015-167 afin de mettre fin à l'entente avec Laurier Lalonde relativement au fouillage au dépotoir

15.5 2024-108 visant à amender le règlement de procédure 2022-118 afin de mettre à jour les dates des réunions du comité d'aménagement

15.6 2024-109 visant à autoriser le recours à l'emprunt pour faire face aux dépenses courantes pendant l'année 2025

15.7 2024-110 visant à autoriser le prélèvement de taxe intérimaire pour l'année 2025

15.8 2024-111 visant à amender le règlement 2017-84, qui réglemente l'émission des permis pour les roulottes à frites dans la Cité de Clarence-Rockland

15.9 2024-112 visant à autoriser l'octroi d'un contrat de construction à Goldie Mohr Ltd. pour le drain municipal Cobbs Lake Creek

15.10 2024-113 visant à amender le règlement de zonage pour le 1014 Filion

15.11 2024-115 visant à confirmer la nomination de l'agent principal des bâtiments, des inspecteurs des bâtiments et des agents des normes foncières de la Cité de Clarence-Rockland

ADOPTÉE

16. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2024-122

Proposée par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Appuyée par Samuel Cardarelli

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no 2024-114, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 13 novembre 2024, soit adopté.

ADOPTÉE

17. Ajournement

Le maire Mario Zanth lève l'assemblée à 21h48.

Mario Zanth, Maire

Karine McCulloch, greffière adjointe